

Sujet: [INTERNET] Carrière Fulchiron - Saint-Victor-des-Oules / Vallabrix : enquête publique

De : dominique wayteck <dominiquewayteck@hotmail.com>

Date : Sun, 22 Apr 2018 16:04:59 +0000

Pour : "pref-environnement@gard.gouv.fr" <pref-environnement@gard.gouv.fr>

à l'attention de Monsieur le Préfet du Gard

Monsieur le Préfet,

J'habite à Saint-Victor-des-Oules, au centre du village.
Je reçois très régulièrement mes enfants et mes petits-enfants, durant les vacances.

Je suis inquiète de voir la couverture de poussières qui se dépose, comme par exemple sur la table et les chaises que j'ai sur ma terrasse.
Tous les jours je dois enlever une couche de poussières de sable jaune, provenant de la carrière.

Lorsque le Mistral souffle, la quantité augmente encore.
Mes châssis de fenêtre et seuils de portes sont également couverts de cette « poudre » jaune.

Je me pose beaucoup de questions à propos de l'environnement qui devrait être sain à la campagne, où se trouvent les deux villages impactés par l'exploitation de la carrière Fulchiron pour lesquels une enquête publique est en cours.
Aujourd'hui, je crains d'y recevoir mes enfants et surtout mes petits-enfants qui sont très jeunes et qui respirent ces micro poussières de sable à longueur de journée.

J'ai travaillé longtemps dans un service de radiologie en milieu hospitalier et j'ai pu voir les poumons abîmés par l'inhalation de poussières, notamment de silice.

L'exposition répétée à l'inhalation de poussières, micro poussières cause des dégâts pulmonaires irréversibles.

Qui peut assurer les riverains contraints de les respirer, que leur santé n'en sera pas altérée, d'ici quelques années ?

Des mesures, des contrôles devraient être effectués, par un organisme indépendant, au sein du village, et notamment de l'école.

Les résultats d'analyses périodiques devraient être publiés et accessibles en ligne par exemple.

Il s'agit d'un souci de santé publique dont la préfecture a la charge.

J'ai appris que l'exploitant doit arroser afin d'éviter ces envols de poussières. Cela me semble une mesure symbolique vu l'étendue de la carrière exposée au vent quasi permanent ici.

Des produits chimiques sont utilisés par le carrier pour décanter l'argile, qu'en est-il à long terme sur la nappe phréatique qui risque d'en être polluée ?

Je suis également étonnée de constater qu'on autorise des augmentations de l'exploitation de cette carrière alors qu'une série de problèmes de gestion de l'environnement semblent n'avoir jamais été résolus.

Cordialement,

Dominique Wayteck
4 rue de l'Horloge
30700 Saint-Victor-des-Oules